L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 JUILLET 1883. 56me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 28 JUILLET 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la session, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE.

Voir le supplément de L'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

Ventes qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles

PAR LE SHERIF—Deux terrains sis dans le 1er District, avec bâtisses et améliorations, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Dorgenois et Broad—Actuellement sur les lieux, à 2 h. P. M., 7 vaches, 1 charrette à lait, 1 cheval aveugle, etc., au coin des rues Nelson et Roeier, dans le Troisième District de cette ville.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur dans le Troisième District, sur la Levée, entre Marigny et Mandeville, bien près du dépôt du chemin de fer Morgan—Propriétés de choix et bien situées dans le Second District. No 58 rue Royale, entre Bienville et Conti—No 159 rue Douane, entre Dauphine et Bourgogne; Nos 158 et 160 rue Orléans, en coigurre Marais—Propriétés de résidence de choix dans le Quatrième District, rue Laurel, entre Josephine et St. André—Propriété de valeur dans le Septième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriété dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Royale, Grands Hommes, Pologne et Lesseps.

PAR ALBERT PAUL—Propriété de valeur du Deuxième District. Ce magnifique emplacement de commerce, coin des rues St. Louis et Dauphine.

Les améliorations de la Vallée du Mississippi--l'Est versus l'Ouest.

Tout le monde se rappelle la sinistre prophétie du plus clairvoyant des hommes d'Etat qu'ait produits la grande République américaine, de M. Wm A. Seward, sur l'*irrépressible conflit*, entre le Nord et le Sud, bien longtemps avant qu'éclatât la guerre qui a désolé l'Union.

Il en est une autre, de même nature, sortie de la même bouche, moins célèbre, moins connue, moins commentée, qui, à l'époque où elle a été faite, semblait beaucoup moins probable, presque monstrueuse, mais que le spectacle des hostilités de l'Est contre toutes les améliorations qui se projettent à l'Ouest, nous force à rappeler. La voici: "Après la lutte provoquée par l'esclavage, viendra le conflit entre les Etats des bords de l'Atlantique et ceux de l'intérieur."

Nous voudrions bien que l'austère penseur d'Auburn eût fait une fausse prophétie, mais tout ce qui se passe actuellement à l'Est, l'acharnement avec lequel on s'y oppose à toute espèce d'allocation ayant pour but d'améliorer la navigation du Mississippi, en rend de jour en jour l'accomplissement plus possible, bien que la lutte ne doive plus prendre une forme violente, comme celle d'il y a vingt ans.

Comment la Presse de New York peut-elle s'oublier jusqu'à traiter nos grands cours d'eau de l'intérieur d'*ennemis naturels* de l'Est? Comment en est-on arrivé, aujourd'hui, dans cette région, à qualifier de *vols* les allocations proposées dans la session congressionnelle de 1882, en faveur du Mississippi? Est-ce que New York et ses environs, dont la Presse se permet de proférer de pareilles énormités, n'ont pas eu, pendant longtemps, la plus grosse part, la part du lion, des largesses, des prodigalités budgétaires de l'Union? Ne nous rappelons-nous pas l'époque, bien rapprochée de nous, [u'était-ce pas hier, même?] où, à parcourir la liste des allocations du bill des Ports et Rivières, il semblait que, comme jadis, tout chemin devait mener à Rome, il fallait que toute voie de communication aboutît à New York, ou, tout au moins, à la côte de l'Atlantique?

Ne serait-ce pas par 80, 80, 100 millions que se chiffreraient toutes ces allocations, si nous nous donnions la peine d'en faire l'addition?

Passe encore, si ces sommes énormes avaient été consacrées à des travaux d'un intérêt général, à des voies de communication traversant de vastes contrées, et dont les améliorations devaient profiter à toute la nation; mais non, c'étaient presque toujours des cours d'eau insignifiants, dont les noms ne figurent même pas sur la carte générale du pays, et qui n'étaient connus, au Congrès, que des quelques représentants qui réclamaient pour eux, et, en dehors du Congrès, que des districts qui avaient nommé ces représentants.

Et, maintenant, parce que l'Ouest, le Sud, demandent des allocations en faveur d'un fleuve qui traverse l'Union d'un bout à l'autre, aux améliorations duquel une vingtaine d'Etats et une trentaine de millions d'hommes sont intéressés; d'un fleuve appelé, dès cette heure, à faire le transport de deux cent cinquante millions de tonnes de fret, et de la Vallée duquel proviennent quatre-vingt-cinq pour cent de toutes les exportations des Etats-Unis à l'étranger. Ils voudraient commettre un vol aux dépens du trésor public, ils tenteraient de frustrer deux ou trois Etats de l'Atlantique des sommes qui leur reviendraient à l'exclusion de toute autre section de l'Union, en vertu de nous ne savons quel privilège, aussi inconstitutionnel qu'anti-démocratique! La Vallée du Mississippi et les grandes rivières de l'Ouest deviendraient les ennemies naturelles des centres de population de la côte de l'Atlantique, parce qu'elles s'avisent de prendre une importance commerciale dont ces centres croyaient avoir le monopole, parce qu'elles s'ingèrent de faire passer les produits du pays par un autre port que celui de New-York! Et, par haine de tout progrès, de toute prospérité de ce côté, on va jusqu'à se refuser à soi-même les allocations princières que l'on avait l'habitude de s'octroyer tous les ans parce que, cette fois, il faudrait en voter quelques autres en faveur de ce Mississippi, objet de mille malédictions!

Nous resterons en place, semble-t-on dire, mais, au moins, la Vallée du Mississippi n'avancera pas; nous souffrirons, mais elle n'obtiendra pas les améliorations auxquelles elle aspire. Foin de nos privilèges pourvu qu'elle ne jouisse pas de ses droits!

Arrivée à ce degré de jalousie, une rivalité comme celle de l'Est et de l'Ouest et du Sud-Ouest, pourrait fort bien provoquer une crise redoutable, celle précisément qu'avait prévue M. Seward, si la situation s'y prêtait le moins du monde. Mais il y a une puissance supérieure qui milite en faveur de la Vallée, et contre laquelle New York lutterait en vain. Tous les jours s'accroissent les populations de cette dernière; tous les jours augmentent ses productions agricoles; tous les jours s'élèvent de nouvelles fabriques; tous les jours le pouvoir échappe des mains des Etats de l'Est et passe de plus en plus entre celles de l'Ouest et du Sud. Ces deux sections réunies sont toute-puissantes au Congrès; rien que par la force du nombre, elles peuvent faire valoir leurs droits et obtenir ce qu'elles réclament. Elles n'ont qu'à s'entendre, qu'à se soutenir mutuellement, qu'à voter unanimement, pour imposer leurs volontés.

L'œuvre qu'elles poursuivent est grande, colossale; elle exige du courage, de l'habileté, une activité infatigable, une indomptable opiniâtreté; il lui faut des hommes de foi, d'intelligence, d'action. Elle a tout cela à sa disposition et elle mènera à bien sa gigantesque entreprise.

Dans cette lutte, à la fois commerciale et parlementaire, où la victoire restera infailliblement à l'Ouest et au Sud, le public ne voit, en général, que le triomphe d'une section sur l'autre. Il s'agit de bien autre chose; c'est, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils en aient ou non, la conscience, une œuvre humanitaire et civilisatrice qu'ils entreprennent. Il s'agit de fournir aux marchandises un transport à meilleur marché; il s'agit d'abaisser les prix de la nourriture, du chauffage, des vêtements, non seulement à l'intérieur, mais à l'étranger; il s'agit de dompter le plus rebelle de tous les fleuves, de mettre des millions d'arpents à l'abri des inondations et des millions d'hommes à l'abri des maladies, des souffrances matérielles et morales, de la ruine qu'engendrent ces débordements; il s'agit de doubler les richesses du pays et de les répandre, en abondance et à peu de frais, sur le reste du globe. A quel plus noble objet peut aspirer un peuple quelle plus grande ambition peut l'animer?

Une grande invention américaine.

Le *Courrier de Lyon* du 13 juillet nous apporte le compte-rendu de la séance du 10 juillet de l'Académie des Sciences de Lyon; nous en extrayons le passage suivant, qui a trait à une grande invention d'un de nos compatriotes, M. Ed. W. Serrell, de New-York.

M. Allégret, dans son rapport sur le prix fondé par le prince Lebrun, a annoncé que l'Académie décernait une médaille d'or à M. Serrell, de New-York [sérigraphe et filature automatique]; une médaille d'argent à M. Colasseot, curé-Francheville [balance de précision]; enfin sur le rapport de M. Reignier, M. Fullet, ce jeune artiste plusieurs fois lauréat, entre 3me en loge, que nous avons eu *maintes fois* l'occasion de nommer, a remporté le prix de peinture institué par Louis Dupasquier.

Le président a procédé ensuite à l'appel des lauréats, auxquels il a adressé quelques paroles de félicitation avec tact et la haute compétence qui distinguent le chef de notre savante assemblée lyonnaise.

Une chose nous a parfaitement frappé dans le rapport de M. Allégret. C'est le rapprochement des noms de Jacquard et de l'ingénieur américain Serrell.

Jacquard, en effet, a reçu la première récompense que l'Académie ait décernée pour inventions utiles aux manufactures lyonnaises; et l'on sait quelles conséquences a eues pour notre soierie l'invention du métier à tisser. Nous allons assister à une révolution analogue dans les procédés de filature.

La question intéresse à trop haut point notre commerce lyonnais pour que nous ne disions pas un mot quelques mots de la filature électrique de M. Serrell.

On sait qu'un fil de soie grège se forme de plusieurs fils de cocons, et qu'il est assez difficile qu'il soit régulier c'est-à-dire qu'il présente la même grosseur dans toute son étendue. C'est à l'ouvrière dans les filatures qu'est confié le soin de voir que le fil grège produise cette régularité; c'est elle qui remplace les cocons qui ne fournissent plus de brin à la filière. Elle passe ainsi toute sa journée, assise devant une bassine, à surveiller deux fils de soie et à les pourvoir des cocons nécessaires.

Trouver une machine qui tienne lieu de l'ouvrière, c'est-à-dire qui vienne réparer d'elle-même les défectuosités du fil, de manière à ce que celui-ci soit parfaitement régulier, tel a été l'objet des études de M. Serrell.

Sur un plateau d'ébonite mobile destiné désormais à remplacer la main de la fileuse M. Serrell dispose à côté de la filière des cocons prêts à être employés. Chaque fois que le fil faiblit, ce plateau tourne et vient offrir un nouveau cocon au filage; le fil reprend alors sa grosseur primitive et le mouvement du plat an cesse. C'est l'électricité qui met ce plateau en mouvement, et le courant électrique est interrompu dès que le fil reprend sa grosseur normale.

Tel est le principe de la filature automatique; l'ouvrière n'a plus à surveiller péniblement deux fils; elle n'a plus à rester toute la journée courbée sur la bassine d'où s'exhalent des odeurs nauséabondes; elle peut désormais contrôler un nombre de fils considérable avec beaucoup moins de fatigue que la fileuse actuelle n'en éprouve en surveillant ses deux fils.

Cette invention s, comme on le voit, des points communs avec celle de Jacquard. Elle allège le travail de l'ouvrière; elle assure la régularité dans la fabrication de la soie.

Saluons donc ce nouveau progrès, et pour conclure, citons les paroles que M. Rougier a adressées à l'habile ingénieur américain, M. Ed. W. Serrell, en lui remettant la médaille d'or:

"L'invention que vous apportez à la France, l'application de l'électricité à notre grande industrie lyonnaise de la soie, sera pour cette industrie dont nous sommes fiers le point de départ d'une prospérité nouvelle que nous vous devrons."

Nous avons déjà parlé de l'invention de M. Serrell, mais n'en avions pas encore trouvé une description aussi complète.

FRONT ROYAL, VA.—Le Dr G. H. Hill dit: "Brown's Iron Bitters" semblent causer une satisfaction générale. J'en recommande fortement l'usage.

Tout le monde a entendu parler des merveilles de la Vallée Yosemite et du Parc Yellowstone, où se rendent en foule les touristes des Etats-Unis. Mais que sont les géants de la Californie en comparaison de ceux qui viennent d'être découverts en Australie. Il y a, en Tasmanie, des eucalyptus mesurant 200 pieds du sol aux premières branches; ils ont plus de 360 pieds de hauteur, totale. Il y avait encore à Mount Washington, Hobaw Town, un arbre de la même espèce, dont le tronc avait 86 pieds de circonférence.

Voici qui est curieux. On vient de découvrir à Victoria le véritable roi des forêts. C'est un eucalyptus Amygdalina qui a 430 pids de haut.

De l'éminent Dr H. R. Hopson Memphis, Tenn.

"J'ai employé **Celdon's Liquid Beef Tonic** dans plusieurs cas de *consomption* et de *débilité générale*, et j'ai pu constater que c'était une admirable préparation nutritive, tonique et stimulante. (N'en prenez pas d'autres que celui-ci.)

Les soies louisianaises.—Leur prix à New York.

Nous venons de visiter la filature Herbelin, rue Douane, entre Bourgogne et Remparts. L'atelier est en pleine activité; il s'est enrichi d'un conducteur des travaux, jeune, intelligent, actif, rompu au métier. Les apprentis ont fait des progrès rapides sous sa direction, et les écheveaux succèdent aux écheveaux avec une rare vitesse. On peut en examiner des échantillons dans les magasins de MM. Holmes, Symes et Chas. Trouilly, rue du Canal, où ils sont exposés.

M. Herbelin a déjà envoyé une petite balle de soie à New York, où elle a fait sensation. Le prix auquel elle a été achetée donne une haute idée de la valeur de l'article que nous pouvons produire ici. Il a été payé, en effet, 64 francs 35 centimes. Nous avons sous les yeux, le *Bulletin des soies et des soieries*, de Lyon, organe international de l'industrie de la soie; il donne fidèlement les cotes hebdomadaires du marché de cette ville.

Nous citons:

Soie grège, Cevennes, 2ème ordre	fr 60—61
Soie grège d'Italie, 1er ordre	57—58
" " " " 2e ordre	54—55

On voit que la soie louisianaise y prend, d'emblée, presque le premier rang et s'y place à plus haut prix que la soie grège des Cévennes, 2e ordre, et que la soie grège d'Italie, 1er ordre, en France. Quant aux soies asiatiques, elles n'atteignent les prix, ni des produits des Cévennes, ni ceux d'Italie; elles n'arrivent pas à 50 francs le kilo. Nous trouvons, sur les cotes, les prix suivants: 45-44 francs, 47-48 francs, 49-48 francs.

Nous publions, à dessein, ces renseignements, que nous croyons inconnus ici. Ils sont on ne peut plus encourageants; ils prouvent que nos produits sont de première qualité, et que, comme marché à la soie, la Louisiane fera des merveilles.

Il n'est pas étonnant que tant de personnes intelligentes plantent en ce moment le mûrier blanc. M. Herbelin établit lui-même une grande plantation, dans les environs de la Nouvelle-Orléans. Nous en parlerons prochainement: il ne s'agit pas de moins de 100,000 pieds. Quant à la fabrique de tissage, il ne se passera probablement pas trois mois avant qu'elle fonctionne. Nous ne saurions assez engager le public à se livrer à cette industrie, dont le succès est infaillible. Surtout que certaines personnes ne se découragent pas d'une première demi-réussite. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons, le résultat des premiers essais a étonné les connaisseurs; ils étaient loin de s'y attendre. Vu les nombreuses expériences des personnes qui se livraient à l'élevage du ver à soie, il faut s'attendre à un grand succès, au printemps prochain.

Nous lisons dans le numéro du journal de Lyon, où nous avons puisé les cotes des soies grèges de France et d'Italie, le paragraphe suivant, relatif au nouveau tarif sur la soie étrangère:

"C'est le 1er juillet que le nouveau tarif des douanes a été établi en Amérique. Les chiffres des exportations du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis se sont déjà relevés, pendant le mois de juin. Ils ont atteint, pour les étoffes de soie et de velours, 3,468,589 francs, alors qu'ils n'avaient été que de 1,725,198 francs, pendant le mois de mai, et de 2,209,815 francs, le mois d'avril.

"Ce ne sera, toutefois, que dans quelques semaines, qu'on pourra juger les effets sur la consommation américaine du nouveau tarif de 50 p. c. *ad valorem*."

M. Léon Giandut, vice-consul de France à Galveston, Texas, étant parti, en congé, pour la France, le 25 de ce mois, M. E. Navone, gérant du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, a confié le service intérimaire du poste à M. Bernard Adone, banquier français, et vice-consul de Suède et de Norvège à Galveston.

Les personnes intéressées à l'Exposition internationale des produits de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts, laquelle aura lieu, à Nice, du 1er décembre 1883, au 1er mai 1884, sous le patronage et avec le concours de la ville—qui en a en l'initiativ —de l'Etat, du département des Alpes-Maritimes et de la Chambre de Commerce de Nice—sont informées qu'elles trouveront, à partir de ce jour, à la chancellerie du consulat de France les bulletins des demandes d'admissions ainsi que le programme de cette Exposition, dont nous parlerons dans notre numéro de demain, dimanche.

Société française de Bienfaisance.—Des modifications importantes ayant été faites au plan primitif, de nouvelles souscriptions cachetées seront reçues jusqu'au 10 août prochain, chez M. A. Castel, coin Royale et St Pierre, pour la fourniture et la pose d'une grille en fer sur un mur en briques. Voir l'annonce.

—On lit dans la *République française*:

Il se produit en ce moment une transformation très importante dans les Sociétés de tir, dont le nombre s'accroît de moins en moins et dépasse actuellement le chiffre de 6000. Suivant l'exemple qui leur a été donné par les Sociétés de gymnastique, elles se sont fédérées sur tout le territoire de la France. Les Sociétés de tir constituent à leur tour des fédérations régionnaires.

La Fédération du Nord existe déjà depuis quelque temps avec son siège à Lille. Celle du Sud-Ouest vient de s'organiser. Son siège est à Bordeaux. Son premier championnat aura lieu à Saintes, lors du concours régional qui sera donné par cette ville, en 1884. Il est probable que les Sociétés de l'Est et du Sud-Est en feront bientôt autant; elles n'auront pour cela qu'à se grouper à Nancy et à Lyon, dont l'indication est toute naturelle. Mais il faudrait bien aussi que la Société de tir et de gymnastique s'organisassent enfin dans les régions du Centre et de l'Ouest, qui sont restées jusqu'à présent en retard, à ce point de vue, sur toutes les autres parties de la France.

Le roi Alphonse XII se rendra à Paris au mois de septembre prochain. Il y séjournera pendant quatre jours, puis il partira pour l'Allemagne.

Le Bureau des Patentes, de Washington, vient d'accorder la priorité d'invention du téléphone à A. G. Bell. Après avoir rejeté plusieurs réclamations, l'examinateur de Washington rend la décision dans 9 cas différents.

C'est Bell qui, le premier, a découvert et expliqué publiquement le principe de la téléphonie et a construit le premier instrument réussi. Six des inventions qui composent le téléphone actuel reviennent à Bell, 2 à Edison, 1 à M. McDonough.

Florence, Ga.—Le Dr W. B. Prather dit "Brown's Iron Bitters" ont donné la plus entière satisfaction dans tous les cas et on en a fait usage.

CORRESPONDANCE.

NOUVELLE ORLEANS, 27 juillet 1883.

MM. E. V. Wedin et autres, membres de la Fraternité des Télégraphistes:

Mess'eurs,

J'ai l'honneur de vous offrir l'usage gratuit du "Casino", au Fort Espagnol, pour un bal qui y sera donné samedi, 4 août 1883, et dont la recette sera remise intégralement à votre comité pour qu'il en fasse l'usage qu'il jugera convenable.

Plein de sympathies pour vous, j'ai l'honneur, messieurs, d'être

Votre dévoué serviteur,

W. S. SAITER,
Fermier et Directeur Général de la Cie. N. O. S. F. & Lake Railroad.

FRATERNITE DES TELEGRAPHISTES,
Grunewald Hall,
Nlle-Orléans, 27 juillet 1883.

Col. W. S. Saiter, Fermier et Directeur Général de la Cie. N. O. S. F. & Lake Railroad:

Cher monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre de ce jour dans laquelle vous nous offrez l'usage gratuit du "Casino", au Fort Espagnol, pour un bal qui y sera donné samedi soir, 4 août, au profit de la Fraternité des Télégraphistes.

Nous acceptons votre offre obligeante, et nous sommes heureux de vous voir, vous un citoyen notable, affirmer hautement par votre généreuse initiative, la justice de notre cause, et reconnaître le droit que possède le travail de se protéger contre les exigences du capital.

Veuillez, monsieur, agréer les plus sincères remerciements de la Fraternité.

E. V. WEDIN,
H. F. FARMER,
J. L. O'CONNOR.

WEST END.—La compagnie du West End veut que tout le monde puisse voir ses charmantes Matinées; aussi l'entrée de celles ci est elle gratuite. C'est là une bonne aubaine que les enfants attendent toujours avec impatience. Vous en verrez donc, aujourd'hui, toute une population prendre le chemin du West End, à la première heure, afin de s'y assurer des places toujours chaudement disputées. On sait que la représentation commence après la venue du train de midi, mais sous engageons ceux qui tiennent à occuper les sièges les plus rapprochés, à prendre les chars de 10 ou 11 heures. Prudence est mère de sûreté.

Ce soir, *Pinafore*.

FORT ESPAGNOL—Aujourd'hui, Matinée, après l'arrivée du train de midi. Le soir il y aura concert et soirée dansante donnée par le Pike Benevolent Association ainsi qu'un superbe feu d'artifice. C'est assez vous dire que les chars seront pleins.

On verra par une correspondance insérée plus loin que M. W. S Saiter a offert l'usage de son Casino pour un Bal qui sera donné, le samedi 4 août 1883, au bénéfice de l'Association des Télégraphistes.

Un Comité de cette Association, composé de MM. E. V. Wedin, H. F. Farmer et J. L. O'Connor, a accepté l'offre et en remercie M. Saiter dans une lettre que nous publions plus bas.

MILNEBURG.—Les représentations de la troupe de Milnsburg touchent à leur fin. Le programme de ce jour est fort engageant, et comme toujours nous nous attendons à rencontrer là un public très nombreux, et qui, ainsi que ceux qui l'ont précédé, s'en ira charmé de ce qu'il aura vu et entendu. C'est bien une troupe de variétés que celle là; elle se montre dans tous les genres. Entrée du théâtre gratis.

L'almanach et le Manuel de cuisine de Horsford

Sont envoyés gratuitement sur demande au Rumford Chemical Works, Providence, R. I.

Il se fait actuellement beaucoup de politique à Long Branch, où sont réunis une bonne partie des meneurs du républicanisme. On sait à quel point l'ex-gouverneur de New-York, Cornell, était l'adversaire de M. Blaine; c'était le stalwart des stalwarts; à ce titre, il avait en horreur M. Blaine et les modérés. M. Cornell a fait complètement volte-face. Il ne jure plus que par son ancien ennemi; il n'a peut-être pas complètement abandonné Grant, mais il proclame M. Blaine comme l'homme de l'avenir et le futur Président. Il ne perd pas une occasion de vanter ses vertus, sa popularité et de lui faire des prodigues. En fait, M. Blaine gagne, tous les jours, du terrain de ce côté. Si, comme tout le fait prévoir, la décision du comité républicain d'Etat est laissée à M. Cornell, les délégués du parti de l'Etat, seront en majorité en faveur de M. Blaine.

Les stalwarts sont, au contraire, en faveur de M. Arthur. Selon eux, les modérés ont perdu toute influence; plusieurs même, s'il faut les en croire, reviennent leur ancien nom.

Pour purifier les vêtements et la toilette, désinfecter les avec le **"Glenn's Sulphur Soap."**

Les **"Pike's Toothache Drops"** guérissent les maux de dents une minut

Le Gaulois se dit en mesure d'analyser le testament du comte de Chambord. Nous reproduisons, à titre de curiosité, cette analyse:

1° M. le comte de Chambord recommandait formellement l'obéissance envers l'héritier du trône de France, M. le comte de Paris.

2° Ma lame serait légataire universelle de monseigneur, aux charges ci après;

3° M. le comte de Paris hériterait des collections artistiques et de la bibliothèque de monseigneur, des papiers intéressant la maison de France, et des fonds nécessaires pour continuer à servir les pensions instituées pour leurs anciens serviteurs par Charles X, M. le duc et Mme la duchesse de Berry et monseigneur lui-même; on dit que ces pensions dépassent la somme de 200,000 francs de rente annuelle;

4° Les enfants de la sœur de monseigneur, Mlle Louise de France, décédée, duchesse de Parme, qui sont, M. le duc Robert de Parme, M. le comte de Bardi, Mme la duchesse de Madrid, femme de don Carlos, et Mme la grande-duchesse de Toscane, hériteraient chacun de 50,000 francs de rente et, au décès de madame, du capital de cette rente;

5° S. M. le roi François II, de Naples, aurait un legs équivalent à celui des neveux et nièces de monseigneur;

6° Chacun des princes de la maison de France recevrait en souvenir quelqu'un des objets historiques appartenant à M. le comte de Chambord.

Fête du 14 Juillet 1883.

A LA POPULATION FRANCO-LOUISIANAISE.

Le Comité des Trente, pour la fête nationale française du 14 Juillet, cette année comme les années précédentes, ne croit pas en tâche terminée au 15 Juillet.

Une fête nationale qui se perpétue, qui sera demain ce qu'elle a été hier, qui lie les participants de la veille aux participants d'aujourd'hui, et qui ne permet guère à ceux qui l'ont célébrée en 1881, en 1882, et en 1883,—puisqu'elle est la fête de la patrie toujours sacrée et de la liberté toujours chère—de dire qu'ils ne la connaissent pas ou qu'ils ne veulent plus la connaître, surtout quand elle est restée dans le vrai, dans l'ordre et dans la tradition, ne ressemble point à un pique-nique d'un jour. A un festival de circonstance ou à la manifestation d'un sentiment momentané et passager. C'est une institution, une fériation, une solennité qui reste. Le temps ne l'emporte pas. Chaque année, à jour fixe, avec toute la régularité de la Pâque et toute l'autorité du dogme, elle revient pour tous et elle s'impose à tous.

C'est un anniversaire commun ou collectif. Il n'est permis à personne de la repousser et de dire: "Nous ne voulons plus de toi." Et vous ne pouvez point, non plus, la détourner de sa voie, l'éloigner de son but, l'adapter à vos intérêts personnels et la faire servir à vos sentiments de classe et à vos sympathies de groupe. Elle n'est pas un parti. Si vous avez un devoir, c'est de la solenniser; mais vous n'avez point le droit de la diminuer ou de l'amoindrir. Il faut la maintenir dans son esprit et l'élever dans son caractère. Et si vous avez été choisis et délégués pour l'organiser et pour la célébrer, il convient que vous rendiez compte de vos actes et de votre conduite au peuple dont vous relevez directement et dont vous n'êtes que les mandataires ou les serviteurs.

C'est pourquoi le Comité des Trente, qui n'est qu'une délégation du peuple a, dans sa séance du mercredi 18 courant, conformément à son devoir et à la règle, résolu qu'un comité de 9 de ses membres ferait un règlement final de la fête de 1883, en rédigeant l'historique complet, et remercierait publiquement la brave et patriotique population à laquelle nous devons l'éclatante manifestation du 14 Juillet à la Nouvelle-Orléans.

Et c'est une partie de ce programme que nous remplissons aujourd'hui. L'historique sera publié demain. Remercions d'abord.

Car si le Comité des Trente, cette année comme les années précédentes, peut écrire que la fête a été célébrée d'une façon splendide, avec tout l'éclat et tout l'enthousiasme qui conviennent aux grandes fêtes, au point d'étonner la presse américaine et de lui faire regretter que le 4 juillet de la République des Etats-Unis ne soit pas fêté comme le 14 juillet de la République française, ce n'est certainement pas au Comité des Trente que l'honneur en revient. Le Comité des Trente n'a en que de la bonne volonté, de la sincérité et le désir de se conformer aux vœux et aux sentiments de la colonie française et de la communauté. Si le blâme est dû à ceux qui ne font pas leur devoir, la louange n'est pas le privilège de ceux qui le font.

C'est donc à la population française de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, comme au sein la population amie, quelque soit son nom et quelle que soit sa nationalité, mais honorant la Louisiane par la noblesse de ses sentiments et par la générosité de ses œuvres, que revient tout le mérite du 14 juillet 1883. La population louisianaise, en effet, a compris et a compris que le 14 Juillet, en s'y associant comme elle l'a fait, de tout son cœur et de tous ses moyens, avec une admirable libéralité,—en la consacrant ici comme une de ses fêtes et comme l'une de ses réjouissances annuelles, mérite toute notre gratitude. Qu'elle soit donc remerciée comme elle le doit, sans hésitation, sans réserve, avec respect et bonheur, et pour que notre cœur se montre digne de la fraternelle hospitalité que ce noble pays accorde et généreusement à nos compatriotes. Mais nos actes, mieux encore que nos paroles, contribueront à prouver que les Français, hommes du travail, du devoir et de la paix, savent à la fois aimer et honorer la Louisiane, —patrie adoptive et—les Etats-Unis —grande République aux portes largement ouvertes pour tous les hommes et pour toutes les nations de la terre. Les Français se croiraient déshonorés par l'ingratitude.

Mais et notre fête a eu toute la pompe d'une grande fête, et si nous pouvons en parler avec une certaine fierté, c'est que vient de dire que la presse orléanaise, se hérant quotidien qui bat courageusement le rappel autour de toute grande idée et de toute cause juste, s'est hérantement et comme patriotiquement décrit l'ouvre du 14 juillet. Elle n'a ménagé ni son idéal gence ni son indulgence. Elle a encouragé et soutenu Elle a bravement secondé. Française par la langue et par les sentiments, elle a dignement interprété. Américaine par l'idiome et par la doctrine, elle a fraternellement parlé. Nos paroles qui été entendues et comprises. Merci à elle. Merci également aux autres journaux de la Louisiane qui ont eu la précieuse note de la bienveillance et du concours.

Mais si nous nous conformons aux désirs du Comité des Trente, comme nous le devons, il est des remerciements que nous ne pouvons ni omettre ni laisser dans les généralités. Ces remerciements s'adressent à M. F. Navone, gérant du Consulat de France et président honoraire de la fête, qui a très patriotiquement représenté le gouvernement de la République française; au maire de la Nouvelle-Orléans, qui nous a accordé toute la liberté voulue pour notre éclatante manifestation; aux consuls, aux officiers fédéraux, aux fonctionnaires de l'Etat et de la municipalité, aux nombreux invités officiels qui ont honoré notre fête par leur présence, au club de la Démocratie Française, qui nous a si cordialement prêté son local pour nos travaux; à la Compagnie du chemin de fer du West-End, dont les procédés ont été ceux d'une générosité et d'une complaisance parfaites; à l'Orphéon Français, qui nous a encore, par son vaillant concours, prouvé combien il était patriotique et français. Et n'est il pas à propos, puisque la fête du 14 a dû une partie de son éclat au splendide feu d'artifice des frères Ferrouillet, de remercier aussi les habiles artificiers dont plus de trente mille personnes ont admiré les magnificences pyrotechniques?

Encore un mot, et peut-être le meilleur.

Car si les dames n'avaient point embelli notre fête du charme de leur présence, notre fête n'aurait été ni française ni louisianaise, et toutes ses pompes patriotiques ne l'auraient point sauvée de la vulgarité et de la monotonie des bruyantes assemblées d'hommes et de citoyens. Avec l'homme seul, la fête n'est pas, ou la fête est incomplète. Aussi, merci à celles dont la présence a été le charme, la grâce et le suprême consécration de notre 14 Juillet 1883.

Il importe d'ajouter à tout cela que les bénéfices de la fête, après l'examen le plus attentif et le plus correct des recettes et des dépenses, s'élèvent à la somme de $2241 87.

Ces $2241 87, qui ont pour destination l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, seront remis ce matin au trésorier du dit Hôpital par le Comité de règlement et de liquidation.

J. GENTIL, J. J. REISS,
J. G. SPOR, E. BARBIER,
L. GIROT, N. BOUVIER,
C. T. CHAUVIERE, J. MUGNIER,
E. SURGI.

Nouvelle Orléans, 28 juillet 1883.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, SAMEDI 28 juillet, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste Marie (Archevêché) pour le repos de l'âme de feu JOSEPH GANDOLFO, décédé le 27 juin 1883. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la famille. 27 juil—

Décédé, hier soir, à minuit, à l'âge de 50 ans, GERMAIN ESPY, natif de Bachis, Département de l'Ariège, France. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Française sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence restaurant Cosmopolitain, 12 rue Royale, entre Canal et Douane.

De la part de sa veuve et de ses beaux-frères MM. Pasquier et Thouret.

Sixième et dernière Liste des Souscripteurs pour la Fête Nationale du 14 Juillet 1883.

Donnée au bénéfice de l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans.

Liste d'Alger.

Jos Chipot	$5	Jean Larrien	$5
L Guillaud	5	P Dussaan	2
D Troelcher	1	Joseph Myers	1
Victor Ferres	1	Bessman	1
Nat ion	1	Bernard Hourcade	1
Ernest Létoré	1	M Bonny	1
Villeneuve Raymont	1	J A Webert	25
Ernest Cambiasse	1	A Crusse	1
Henry Kaiman	1	Peter Kramme	1
John Ryan	1	Wm F Umbach	1
Henry Carstens	1	M J Bertet	1
Henry Grundmeyer	1	F Duvic	2
E Vallinte	1	Léonard Fridella	1
Paul Mouzins	1	Marius Piris	1
T Daly	1		
		Total	$67 00
F H Soulmay	1	E Tejeque	5
Aug Mahau	2	J F Naudon	1
John Mercadal	2	Peter Sarbatch	3
J M Blary	1	James Thorrell	1
Gus Keiser	1	John J Yollinger	1
E A Larrieu	5	J Rogué	3
Cash	5	Cash	1
A C	1	Cash	1
Dr Burgess, Nouvelle-Iberie		Cash	25
Plusieurs Patriotes			7
Total			$ 147 25
Listes précédentes			5585 65
Total général des recettes			$5692 90

B. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste,

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Chartreuse de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.

Porters de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognac, Rhums, Genièvre, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

GRAND

Bénéfice Complimentaire

—A—

Mme B. S. FORCHEIMER,

Avant son départ pour New York et l'Europe dans le but de faire son éducation musicale. A cette occasion, Mme Forchheimer sera assistée par le

Prof. HENRY JOUBERT,

Notre Violoniste favorie, du

Spanish Fort Opera House

Par la généreuse permission de

Mr. W. S. SAITER,

Lundi soir, 30 Juillet 1883.

PROGRAMME:

1. Ouverture—"Guillaume Tell" ..... Rossini
   Orchestre du Fort Espagnol.
2. Grande Fantaisie ..... Wieniawski
   Prof. Henry Joubert.
3. Prière et Tableau—Aida ..... Verdi
   Mme Forchheimer.
4. Hugenots ..... Meyerbeer
   Orchestre de Fort Espagnol
5. Caprice ..... Vieuxtemps
   Prof. Henry Joubert.
6. La Juive "Il va paraître" ..... Halévy
   Mme Forchheimer.
7. Grand Ballet de ..... Faust
   Orchestre de Fort Espagnol.

28 juil—

**Société Française de Bienfaisance